

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 13 avril 2023

**portant commissionnement, modification du ressort territorial et cessation de fonction de fonctionnaires et agents chargés de fonctions de police judiciaire au titre du code de l'environnement, catégorie eau et nature**

NOR : TREL2309351A

*(Texte non paru au journal officiel)*

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 13/04/2023, les agents mentionnés dans le tableau suivant sont commissionnés pour exercer des missions de police judiciaire, selon leurs attributions et zones géographiques respectives :

Prénom Nom	Service d'affectation	Attributions*	Zone de commissionnement
Julian AVERTY	DDT 60 - Oise	Eau et pêche en eau douce et publicité	Oise (60)
Arnaud BEELEN	DDTM 62 - Pas-de-Calais	Espaces et patrimoine naturels	Pas-de-Calais(62)
Romain BONNEAU	DDETSPP 16 - Charente	Faune sauvage captive	Charente (16)
Yann BOUGIO	DDT 36 - Indre	Eau, nature et sites	Indre (36)
Antoine BRETON	DDT 78 - Yvelines	Eau, nature et sites	Yvelines (78)
Jean-Luc CARON	Direction de la mer de la Martinique	Environnement en mer	Martinique
France CHAPRON	DRIEAT Ile-de-France	Sites	Ile-de-France
Christophe CHAUVREAU	DDT 41 - Loir-Et-Cher	Eau, nature et sites	Loir-Et-Cher (41)
Manuel CHRETIENNE	DDT 36 - Indre	Eau et pêche en eau douce	Indre (36)
Pauline CRIBIU	OFB DR HDF SP	Eau, nature et sites	Hauts-de-France
Elise DEBOUTE	DDT 86 - Vienne	Eau, nature et sites	Vienne (86)

<b>Prénom Nom</b>	<b>Service d'affectation</b>	<b>Attributions*</b>	<b>Zone de commissionnement</b>
Charly DUPERRIER	DRIEAT Ile-de-France	Eau et pêche en eau douce	Axe Seine, canaux associés et Albién-Néocomien (02; 08; 10; 27; 28; 45; 51; 60; 75; 76; 77; 78; 80; 89; 91; 92; 93; 94; 95)
Frédéric FORT	DDT 86 - Vienne	Eau et pêche en eau douce	Vienne (86)
Noémie FRACHON	DDTM 64 - Pyrénées-Atlantiques	Environnement en mer	Façade Atlantique (Bretagne; Pays de la Loire; Nouvelle-Aquitaine)
Angélique GAUDOU	DDETSPP 87 - Haute Vienne	Faune sauvage captive	Haute-Vienne (87)
Océane GUILLEMET	DDT 79 - Deux-Sèvres	Eau et pêche en eau douce	Deux-Sèvres (79)
Benoit HILAIRET	DDT 79 - Deux-Sèvres	Eau et pêche en eau douce	Deux-Sèvres (79)
Gabriel HIRSC	DDTM 62 - Pas-de-Calais	Environnement en mer	Hauts-de-France
Thomas HODÉE	DREAL Nouvelle-Aquitaine	Espaces et patrimoine naturels	Nouvelle-Aquitaine
Marine HOULLIER	DDT 41 - Loir-Et-Cher	Eau, nature et sites	Loir-Et-Cher (41)
Sabrina IGUELOUSENE	DRIEAT Ile-de-France	Eau et pêche en eau douce	Axe Seine, canaux associés et Albién-Néocomien (02; 08; 10; 27; 28; 45; 51; 60; 75; 76; 77; 78; 80; 89; 91; 92; 93; 94; 95)
Raiarii LEVY	DDT 36 - Indre	Eau et pêche en eau douce	Indre (36)
Christian LUCAS	DDTM 44 - Loire-Atlantique	Environnement en mer	Façade Atlantique (Bretagne; Pays de la Loire; Nouvelle-Aquitaine)
Laura MASSIP	DDT 86 - Vienne	Eau, nature et sites	Vienne (86)
Tatiana POTEL	DDTM 14 - Calvados	Patrimoine naturel et environnement en mer	Calvados (14)
Thomas QUADRI	DEAL Réunion	Eau, nature et sites	Réunion
Léa ROBERT	DDTM 17 - Charente-Maritime	Eau, nature et sites	Charente-Maritime (17)
Lionel SAMSON	DDT 77 - Seine-Et-Marne	Eau et pêche en eau douce	Seine-Et-Marne (77)
Christian TRUFFIER	DDTM 44 - Loire-Atlantique	Environnement en mer	Façade Atlantique (Bretagne; Pays de la Loire; Nouvelle-Aquitaine)
Mathilde VANGREVELYNGHE	DDTM 59 - Nord	Eau, nature et sites	Nord (59)
Jérémy VERBE	DDT 60 - Oise	Eau et pêche en eau douce	Oise (60)
Frédéric WOJDOWSKI	DDTM 59 - Nord	Eau et pêche en eau douce	Nord (59)

\*Les attributions relatives à l'eau, à la nature et aux sites donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues au 1° du II de l'article L.172-1 et au chapitre VIII du titre I du livre II du code de l'environnement.

Les attributions relatives à l'eau et la pêche en eau douce donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux chapitres Ier à VII du titre Ier et au titre III du livre II, au titre III du livre IV et au titre VI du livre V du code de l'environnement.

Les attributions relatives aux espaces et au patrimoine naturels donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, au titre III du livre II, aux titres II, III, IV, V, VI et VII du livre III, au livre IV et au titre VIII du livre V du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Les attributions relatives aux sites donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux titres IV et V du livre III et au titre VIII du livre V du code de l'environnement.

Les attributions relatives à la publicité donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I et au titre VIII du livre V du code de l'environnement.

Les attributions relatives à la faune sauvage captive donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I et au titre I du livre IV du code de l'environnement.

Les attributions relatives à l'environnement en mer donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux chapitres Ier à VIII du titre Ier et au titre III du livre II, aux titres II, III, VI et VII du livre III, au livre IV du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Les attributions relatives à l'eau, à la pêche en eau douce et à la publicité donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux chapitres Ier à VII du titre Ier et au titre III du livre II, au titre III du livre IV et aux titres VI et VIII du livre V du code de l'environnement.

Les attributions relatives au patrimoine naturel et à l'environnement en mer donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I, aux chapitres Ier à VIII du titre Ier et au titre III du livre II, aux titres II à VII du livre III, au livre IV, au titre VIII du livre V du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Préalablement à l'exercice de leurs fonctions de police judiciaire, les agents prêteront serment devant le tribunal judiciaire de leur résidence administrative.

La situation des agents dont la liste suit est modifiée dans les conditions suivantes :

<b>Prénom Nom</b>	<b>Service d'affectation</b>	<b>Attributions*</b>	<b>Zone de commissionnement précédente</b>	<b>Nouvelle zone de commissionnement</b>
Gaëlle BEAUJON	OFB DR NA SP	Eau et pêche en eau douce	Dordogne (24)	Nouvelle-Aquitaine
Ludovic BOUTEILLON	DIRM Méditerranée	Environnement en mer	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Façade méditerranéenne (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse)
Amélie CHANTEREAU	OFB SD 69	Eau, nature et sites	Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes
Clément ICHANSON	DDTM 17 - Charente-Maritime	Eau et pêche en eau douce	Ile-de-France	Charente-Maritime (17)
Bruno NICOLEAU	OFB DPPC/SOS/BMI IPC	Eau, nature et sites	Aquitaine, Midi-Pyrénées	France
André QUENTRIC	DIRM Méditerranée	Environnement en mer	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Façade méditerranéenne (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse)
Sylvain REBEYROTTE	DIRM Méditerranée	Environnement en mer	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Façade méditerranéenne (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse)
Alexandre SAPANEL	PNPC Parc national de Port-Cros	Eau, nature et sites	France	Parc national de Port-Cros et territoire des communes ayant vocation à en faire partie et des réserves naturelles dont la gestion est confiée à l'organisme chargé de ce parc

<b>Prénom Nom</b>	<b>Service d'affectation</b>	<b>Service d'affectation précédent</b>	<b>Attributions*</b>	<b>Zone de commissionnement</b>
Michel CERES	DIRM Méditerranée	DIRM Manche Est - mer du Nord	Environnement en mer	France
Céline IMBERDIS		DDETSPP 36 - Indre	Faune sauvage captive	Centre-Val de Loire
Pascal THOMINET	DIRM Méditerranée	DIRM Manche Est - mer du Nord	Environnement en mer	France

Le commissionnement des agents dont la liste suit est abrogé :

<b>Prénom Nom</b>	<b>Service d'affectation</b>	<b>Zone de commissionnement</b>	<b>A compter du</b>
Hervé AUDEBERT	OFB IPC	France	01/01/2024
Claude BARTHE	OFB DIR Outre-Mer	Collectivités Outre-Mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Pierre et Miquelon	01/03/2017
Hubert BOUDET	OFB SD 61	Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie	01/02/2018
Adrien CHARPIN	OFB SD 2A	Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur	31/03/2023
Michaël CHENARD	OFB SD 33	Nouvelle-Aquitaine	01/01/2023
Jean-Jacques CREPEL	OFB IPC	France	27/08/2022
Véronique FAVRELIERE	DDT 79 - Deux-Sèvres	Deux-Sèvres (79)	01/01/2023
Etienne FOREST	OFB SD 27	Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie	22/05/2019
Antonin GIMARD	OFB DR Normandie	Normandie	31/05/2023
Patrick GINDRE	OFB SD 25	Bourgogne-Franche-Comté	01/01/2024
Claude LEFEBVRE	PNPC Parc national de Port-Cros	Parc national de Port-Cros et territoire des communes ayant vocation à en faire partie et des réserves naturelles dont la gestion est confiée à l'organisme chargé de ce parc	31/03/2023
Stanislas MAILLARD	OFB SD 53	Bretagne, Pays-de-la-Loire	18/10/2021
Christelle PARAGOT	DDPP 27 - Eure	Eure (27)	31/12/2021
Florence PONS	DDT 78 - Yvelines	Yvelines (78)	02/09/2019
Hervé PRIETO	OFB SD 15	Auvergne-Rhône-Alpes	01/05/2023
Kamal SOUDJODANE	OFB Brigade nature de Mayotte	Mayotte	16/09/2022
Henri SURET	OFB SD 35	Bretagne, Pays-de-la-Loire	01/07/2022
Samuel UZAN-ALLARD	OFB SD 50	Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie	01/07/2022
Jean-Roland VALERO	OFB SD 13	Corse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes	12/09/2021
Sylvain VALLET	DDT 47 - Lot-Et-Garonne	Lot-Et-Garonne (47)	01/09/2022

La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux.